

**compte-rendu de la réunion
du conseil d'administration
du 16 mars 2024
à la Maison du Handball (Créteil)**



Membres présents :

M^{mes} Monique Ansquer, Patricia Balageas, Béatrice Blasak, Odile Crombez, Céline Fortune, Marie-José Gaudefroy, Sabrina Jaubert, Nathalie Lassalle, Catherine Meunier, Isabelle Penafiel, Anne-Sophie Picquart & MM. Cédric Denon, Alain Desplaces, Pascal Jeunehomme, Jean-Marie Lassalle, Michel Laurent, Pierre Lentier, Robert Nicolas, Fabien Royer, Christian Plas, David Peneau, Philippe Pudelko, Dominique Riviere, Claude Selaquet, Christian Zakarian

Invités :

M^{me} Maryse Pivonet & MM. Alain Dessertenne, Daniel Henry,

Absents excusés :

M^{mes} Nathalie Bonanni, Odile Dubus, Valérie Jacob, Marie-Claude Philippe & MM. Éric Barbareau, Mehdi Belfatmi, Robert Lafond, Georges Potard (invité), Clément Raingeard, Philippe Rajau, Michel Tessier

Le quorum étant atteint, le Président Philippe Pudelko ouvre la séance à 9h10

L'ordre du jour :

- Validation de compte-rendu de réunion du CA
- Validation du délégué et de son suppléant qui représenteront la ligue lors de l'AG fédérale
- CTI
- Vœux fédéraux
- Tour des commissions et des activités
- Tour des comités
- AG électives
- Questions diverses

VALIDATION DES COMPTE-RENDUS DE RÉUNION DU CA

> PV de la réunion du CA du 13/01/2024

➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents le PV cité ci-dessus*

VALIDATION DU DÉLÉGUÉ ET DE SON SUPPLÉANT QUI REPRÉSENTERONT LA LIGUE LORS DE L'AG FÉDÉRAL DES 3-4 MAI 2024.

> **Validation du délégué représentant la ligue**

Proposition de la candidature de Philippe Pudelko, Président de la ligue

➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents cette candidature*

> **Validation du suppléant au délégué représentant la ligue**

Proposition de la candidature de Béatrice Blasak, présidente de la commission des réclamations et litiges

➡ *Le CA valide à l'unanimité des présents cette candidature*

CTI

> Philippe Pudelko présente la clé de répartition fédérale concernant le CTI (*cf présentation en fin de PV*).

Chaque critère non atteint déduit l'enveloppe CTI de 2 %

- Le nombre de licences représente 40% de l'enveloppe CTI.
Ces éléments sont à prendre en compte par les présidents de comité pour mener la réflexion sur le CTI 2024.
- Concernant les CTS, la ligue a 3 CTS et 1 CTN.
- La ligue a 2 pôles répartis sur 3 sites.
- Sur le taux de pénétration des moins de 25 ans, la ligue remplit ce critère.
- Avec le nombre de comité, la ligue est dans la moyenne nationale.

> Philippe Pudelko précise que la ligue a reçu 100 % de l'enveloppe attribuée.

Le principe de la part variable va être instauré entre la ligue et les comités comme validé lors du conseil territorial du 12/02/2024.
Il y a 2 indicateurs par item.

- PPF Féminin
 - Nombre d'entrées en centre de formation professionnel (2 en IDF)
 - Augmentation du nombre de licenciés sur les moins de 13 et moins de 14 ans
- PPF Masculin
 - Nombre d'entrées en centre de formation professionnel (4 en IDF)
 - Augmentation du nombre de licenciés sur les moins de 13 et moins de 14 ans
- PPF Arbitrage
 - Nombre de rencontres arbitrées sur le championnat de France U17F/U18M
 - Nombre de rencontres de championnat de France arbitrées par des binômes régionaux de moins de 35 ans
- Performance sociale
 - Évolution du nombre de licences non événementielles (53 000 en IDF)
 - Évolution du nombre de licences événementielles (7 000 en IDF)
 - La ligue a baissé sur ce type de licence, il faut espérer que les manifestations à venir vont les faire progresser
 - Pour info, la ligue avait prévu 40 mille licences événementielles
 - Évolution du nombre de licences compétitives de la tranche d'âge 12/16 ans
- Emploi Formation
 - Professionnalisation de l'encadrement des formations de l'ITFE.
 - La ligue est très bien positionnée
 - Le flux de formation depuis 2022/2023
- Gouvernance
 - Mise en place du projet fédéral

> Le montant initial du CTI provient du Pacte Territorial qui existait auparavant, et qui avait été déterminé sur d'autres critères..

VŒUX FÉDÉRAUX 2024

- > Ces vœux ont été présentés à l'ensemble des présidents des comités et des ligues par Georges Potard, président de la CNSR. En fonction des retours, ces vœux seront présentés au CA fédéral du 30 mars.
- > Anne-Sophie Picquart signale qu'en tant qu'arbitre, parfois elle a du mal à reconnaître le joueur par rapport à la photo de la licence. Elle demande s'il est possible de mettre en place, à la Ligue, un signalement par l'arbitre de ces photos inadaptées. Il est pris note de sa réflexion.
- > Marie-José Gaudefroy précise que le cahier des charges CNCG, alors qu'il devait évoluer la saison prochaine, sera gelé, c'est-à-dire que pour la saison 2023-2024 le cahier des charges est identique à celui de la saison 2022-2023
- > Isabelle Penafiel soulève le problème de faire des licences hand-adapté parce que le certificat médical n'est pas en adéquation avec les désidératas de la fédération. Marie-José Gaudefroy va se renseigner auprès de la fédération pour savoir quel certificat médical faut-il pour cette population.
- > Anne-Sophie Picquart a fait l'évaluation pour son club et actuellement, il y aurait 3 personnes qui ont des licences dirigeants qui pourraient basculer sur la licence volontaire. Au niveau fédéral, il y a 12 000 licences dirigeants qui n'apparaissent jamais sur une feuille de match. D'où une perte financière importante si cette licence voit le jour.

TOUR DES COMMISSIONS ET DES ACTIVITÉS

> Arbitrage

- Bilan – points positifs
 - Un apprenti à la ligue à 50 % sur l'arbitrage qui a déjà commencé à travailler sur la féminisation de l'arbitrage.
 - Actualisation de la formation T3-T2
 - Réamorçage de la filière PPF Arbitrage
 - Mise en place du défraiement des arbitres par virement (problèmes de certains clubs qui ne font pas les virements dans les 3 semaines)
 - Les formations d'OTM et Responsable de salle, même si le nombre d'inscrits est en baisse
 - Béatrice Blasak demande qu'une information soit faite à l'AG sur la fraude à la feuille de match.*
 - Opérations féminisations
 - 5 arbitres de la Ligue devrait monter au National
 - Présence à la CTA d'un référent fédéral para-hand
- Bilan – points négatifs
 - Le manque d'implication des arbitres dans l'administratif.
 - Arrivée en retard, des protocoles non suivis, des fautes techniques non écrites correctement...
 - La mise en place des accompagnateurs pour tous les matchs « région »
 - La formation des JAJ n'est pas encore totalement uniformisée sur l'ensemble des comités.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

- Anne-Sophie Picquart informe que la péréquation de l'arbitrage devrait être finalisée dès la fin des matchs. Elle signale aussi que sur les défraiements d'arbitre des tournois (tel le « challenge U13 ») une réflexion est à mener.

> Organisation des compétitions

- Christian Zakarian présente une décision qui a été validée à l'unanimité par la dernière plénière COC. Il s'agit du surclassement d'un joueur ou d'une joueuse de 14 ans (art 36.1 des RG fédéraux) inscrit(e) au pôle est autorisé(e) à évoluer dans les compétitions régionales moins de 18 ans.
Cette proposition a été approuvée par le PPF.
- Patricia Balageas demande si un médecin a été trouvé pour le pôle de Fontainebleau et à quelle fréquence est fait le suivi médical. Philippe Pudelko répond que c'est le Docteur Sportouch qui a pris le pôle en main et que le suivi médical est le suivi préconisé par la fédération.
 - ➔ Le CA valide cette proposition de la COC (une abstention, zéro contre).

> Statuts & règlements

- Pascal Jeunehomme propose, au niveau CMCD, de supprimer le *Projet triennal de contribution au développement et socle de spécialisation*. En effet, aucun club n'a déposé de dossier, malgré leur défaillance à la CMCD habituelle.
 - ➔ Le CA valide à l'unanimité des présents la suppression de ce projet triennal
- À ce jour, 40 sanctions risquent d'être annoncées au 31 mai pour CMCD défaillante.
De plus, les 12 clubs qui ont bénéficié du sursis, n'ont pas amélioré leur situation, ils seront donc récidivistes et auront donc les sanctions correspondantes en plus.
La CSR a envoyé une information sur le sujet aux clubs concernés et en copie sur la boîte générique des comités.
- Pour la saison 2024-2025, la CMCD sera présentée avec la nouvelle terminologie des formations.
- Les clubs qui ont bénéficié des avoirs pour la formation ont été relancés pour les utiliser avant la fin de la saison.
- Il présente le tableau des visites des installations sportives pour l'homologation des salles.
2 homologations pour 25 salles visitées
Certaines salles ne peuvent être homologuées car il manque des documents.

> Évènementiel

- Tiby Val d'Europe : 1 200 billets de vendus. Tout se passe bien
La convention concernant ce tournoi arrive à sa fin. Une nouvelle convention va devoir être signée entre Val d'Europe, la fédération et la ligue.
- Tournoi des 5 Nations U20F à Meudon (avril) en préparation.
- Tour inter-régional des intercomités féminins à Rueil (et Nanterre) fin mars.
- *Fan zone* fédérale à la maison du handball. Un recensement des bénévoles a été lancé par la fédération.

> Technique

- Les intercomités se sont déroulés les 24-25 février à la MDH.
Le niveau de jeu a été élevé que se soit sur les garçons ou les filles.
David Peneau souhaite souligner le travail des CTF qui ont très bien œuvrés sur la détection. De plus il félicite l'arbitrage qui a été excellent tout au long de ces 2 jours.
- Remarque importante, à l'ETR PPF du 26 février, tous les comités étaient représentés
- Les sélections régionales sont en préparation des interligues.
Les filles vont à Celles-sur-Belle la semaine prochaine.
Les garçons partent fin avril début mai à St-Dié-des-Vosges
- Les interpôles
Mauvais résultat du pôle masculin la semaine dernière. Tout le staff du pôle masculin va être entendu en début de semaine par le président et le vice-président en charge du PPF.
Les féminines ont fini à la 3^e place, ce qui est un bon résultat.
- Beach handball
Le 5 mai tournoi intercomités avec tous les comités présents.
Le 4 avril tournoi FSSU
Le 11 avril formation fédérale d'animateur développeur au CREPS de Châtenay-Malabry

> Formation

- Monique Ansquer présente un bilan intermédiaire des différentes formations sur notre territoire.
Par rapport au dernier CA les chiffres ont évolué. Néanmoins, certaines formations sont toujours fragiles par manque d'inscription.
- Pour la saison prochaine, il est envisagé de lancer un TFP5 chargé de développement.
Pierre Lentier précise que c'est un secteur qui va monter en charge.

> Développement

- Nathalie Lassalle commence par un retour sur la récompense des 8 lauréates de l'appel à projet *Cheffes de projet*. La remise du prix de 1 K€ sera remis lors du bilan.

Nathalie précise qu'il y a une lauréate dans chaque comité.

Anne-Sophie Picquart signale qu'en tant que présidente de comité, elle aurait aimé avoir l'information qu'une des lauréates venait de son comité.

- Elle enchaîne avec un état des lieux des appels à projet, et elle rappelle les 2 futurs appels à projet le hand à 4 et le Beachand
- Concernant le grand 8 qui a commencé la semaine dernière. Les municipalités sont très satisfaites.
Sur mars : Draveil, Villeneuve la Garenne, Cergy et S'-Chéron
Sur avril : Melun, Meaux, Les Mureaux, Meudon, Gonesse et Montreuil
Sur mai : Paris, Valenton et Choisy
- Nathalie fait part de l'évolution du Beach Hand Tour qui va se concentrer sur une journée pour les jeunes et une journée pour les adultes. Les bases de loisirs étant toutes prises par les manifestations pré-JO.
Pour rappel, lors de cette journée, seront sélectionnées les joueurs et joueuses qui représenteront la ligue sur la coupe de France des territoires qui se déroulera les 29-30 juin à Châteauroux.
- Les Rencontres régionales du Handensemble se dérouleront les 25-26-27 avril, au Kremlin-Bicêtre, avec des temps forts sur chaque journée
- Point d'étape sur les services civiques
- Cette semaine la fédération a partagé les éléments concernant l'ANS :
 - Campagne de dépôt : 18 mars au 23 avril
 - Instruction territoriale : 24 avril au 21 mai
 - Instruction fédérale : 22 mai - 9 juin
 - Transmission des propositions d'attributions à l'ANS : 10 juin

Pas d'évolution sur la note d'orientation par rapport à la saison passée.

L'ANS pousse le para sport (au moins 8%) .

Nathalie Lassalle précise que pour travailler avec les maisons de santé, il faut du personnel qualifié.

L'enveloppe ANS a baissé de 100K€ sur 2 ans.

Le COPIL ANS a décidé d'être plus regardant sur la qualité des indicateurs qui doivent être quantifiables, les bilans devant reprendre ces indicateurs, et d'accepter deux projets par clubs.

Nathalie rappelle que ce sont les comités qui accompagnent les clubs sur le projet

Autour des JOP, une nouvelle campagne ANS PSF 2024 a été ouverte.

20 clubs d'IDF ont postulé pour les 1 000 emplois socio-sportifs, Poissy, PSG, PSC, entente sportive de Montgeron, Le VEC, Villiers, Boucle de Seine, Massy Essonne, Le Réveil de Nogent, Savigny, Cergy, Ste Geneviève, Sarcelles, Pantin, Finances, Montreuil, Aulnay, Rosny, Issy Paris et Romainville.

> Réclamations & litiges

- 16 dossiers traités par la CRL.
On note d'avantage de matchs interrompus pour envahissement de terrain.

> Pôle intégrité et prévention des violences

- Une intervention sur le harcèlement a été fait sur le pôle de Fontainebleau.
D'autres sont à prévoir sur l'ensemble des pôles, notamment vers la Toussaint.
Béatrice Blasak fait un rappel sur les groupes WhatsApp. Les présidents de clubs doivent être vigilants, pour les groupes concernant les équipes mineures, un autre adulte que l'entraîneur doit y avoir accès.

> Discipline

- Environs 100 dossiers traités
- Depuis la mise en place des points de suspension par suite de l'envahissement du terrain par le banc, il y a moins de dossiers avec cette problématique-là.
- Maryse Pivonet demande si le tableau des sanctions disciplinaires ne pouvait pas être mis dans les clubs.

TOUR DES COMITÉS

> CDHB75

- États Généraux des clubs parisiens samedi prochain à la MDH
- Le comité et les clubs sont envahis par les appels à projet de la ville de Paris
- Le comité est toujours en attente des actions sur le réseau d'autoroute entre Paris et Lille
- Augmentation fortes des licenciés.

> CDHB77

- Le Torcy HB MLV souhaite que la ligue relance le débat sur le cahier des charges de la N1M.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

Marie-José Gaudefroy précise que ce cahier des charges CNCG a été gelé pour 2 ans.

- Le comité est à 100 licences du record de 2017.
 - Une question avait été posée par un club concernant la responsabilité du président en cas de mauvais certificat médical. Après retour du Service juridique fédéral, Marie-José Gaudefroy précise que si visuellement, il n'y a aucun doute sur le faux certificat médical, la responsabilité du président est engagée. En revanche, si ce certificat médical ressemble de très près à un vrai, seul le joueur pourra être poursuivi pour usage de faux.
- Une information va partir vers tous les comités.

> **CDHB78**

- Réorganisation du comité
- Le comité est lui aussi à 100 licences de son record.

> **CDHB91**

- Grand 8, le 20 mars à St Cheron.
- 2/3/4 avril le comité participe aux jeux sportifs et paralympiques à Bondoufle.
- 8021 licences hors événementielles.
- Le comité participera en zone de Célébration paralympique du 28 août au 9 septembre.

> **CDHB92**

Aucun représentant du comité présent lors du tour des comités

> **CDHB93**

- 6 397 licences.
- Plusieurs actions *jobs dating* prévus.
- Les dates des tournois de rentrée sont en cours d'élaboration.
- Le comité souhaite organiser des mini-olympiades avec tous les clubs, le 22 juin à la base de loisirs de Champs-sur-Marne.

> **CDHB94**

- Le comité est sollicité de toute part pour des actions pré-JO.
- 7 500 licenciés en fin de saison.
- 300 licenciés de plus par rapport à la saison dernière.
- Le comité sera ressource pour la FAN zone fédérale de Duvauchelle.

> **CDHB95**

- 5 551 licenciés.
- Préparation du tour inter-régional des intercomités à Villeneuve-d'Ascq.
- Arrivée de la flamme à l'hippodrome d'Enghein.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ÉLECTIVES

- > L'AG électorale de la ligue se déroulera le 29 juin.
Dans un premier temps, il y aura l'AG classique, présentant le bilan de la saison. Puis se déroulera l'AG électorale.
- > AG CDHB75 : 12 juin 2024
- > AG CDHB77 : 15 juin 2024
- > AG CDHB78 : 19 juin 2024
- > AG CDHB91 : 15 juin 2024
- > AG CDHB92 : 12 juin 2024
- > AG CDHB93 : 15 juin 2024
- > AG CDHB94 : 15 juin 2024
- > AG CDHB95 : 24 mai 2024

Après leur AG électorale, les comités devront envoyer à la ligue les coordonnées de leur 2 représentants de comité au CA régional au plus tard le 16 juin et ce afin que la liste des représentants comités soit jointe aux documents préparatoires de l'AG ligue qui devront être envoyés aux clubs ce même jour.

Pour la saison 2024-2025, il n'y aura pas de représentant du comité 78 au CA ligue, les deux représentants ne pouvant être validés que par l'AG Ligue de 2024-2025

QUESTIONS DIVERSES

> Alain Desplaces rappelle que le voile, ou la cagoule sont interdits dans l'arbitrage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h32.

Date des prochaines réunion du CA : 27 avril 2024 (visio), 8 juin 2024

Dates des prochaines réunion du CT : 25 mai 2024

Dates des prochaines réunion du CD : 20 avril 2024

Date AG régionale : 29 juin 2024



Marie-José Gaudefroy
Secrétaire Générale



Philippe Pudelko
Président

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL



CONSEIL D'ADMINISTRATION

SAMEDI 16 MARS 2024



Ordre du jour

01

Validation de PV de réunion
Validation délégués AG féd.

02

CTI

03

Vœux fédéraux

04

Tour des commissions &
activités

05

Tour des comités

06

AG électorales

07

Questions diverses

Validation PV et délégués



Validation de PV de réunion

- PV du CA ligue du 13 janvier 2024

Validation des délégués qui représenteront la ligue lors de l'AG fédérale

L'AG fédérale se déroulera les 3 & 4 mai 2024 à Lille

Proposition

Délégué Principal : Philippe Pudelko

Délégué suppléant : Béatrice Blasak



CTI



Clé de répartition enveloppe CTI

Au 31/05/2023 pour les ligues métropolitaines

40 %

Nbre de licenciés hors
évènementiels

15 %

Nbre de CTS, en ETP par
région

20 %

Nbre de sites de pôle validés par
l'ANS

15 %

Taux de pénétration moins de
25 ans

10 %

Nbre de comités

- 5 critères
- Évolution lissée sur 3 ans
2% de l'enveloppe en 2024
- Des critères spécifiques sont travaillés par les LUM

Campagne CTI

Mise en œuvre du projet fédéral
Handball 2024

60 % part fixe attribué à la signature de
l'avenant au CTI

40 % part variable à l'issue du dialogue
de gestion et de projets

Évaluation sur la base des critères objectifs, quantifiables et mesurables sur les axes du CTI
prévue à partir du 01/06/2023 au 31/05/2024

PPF Féminin

PPF Arbitrage

Emploi Formation

PPF Masculin

Performance sociale

Gouvernance

	BUDGET 2022	BUDGET2023	BUDGET 2024
	2021-2022	2022-2023	2023-2024
Auvergne – Rhône-Alpes	189 699 €	186 100 €	182 904 €
Bourgogne – Franche-Comté	118 144 €	118 284 €	118 260 €
Bretagne	118 029 €	121 521 €	125 385 €
Centre – Val-de-Loire	126 382 €	115 323 €	103 847 €
Corse	43 028 €	44 995 €	46 980 €
Grand-Est	177 399 €	171 538 €	165 688 €
Hauts-de-France	121 765 €	119 230 €	115 457 €
Île-de-France	165 937 €	164 219 €	163 417 €
Normandie	115 471 €	114 408 €	112 990 €
Nouvelle-Aquitaine	116 747 €	139 985 €	163 096 €
Occitanie	165 247 €	161 342 €	157 540 €
Pays-de-la-Loire	103 183 €	109 517 €	115 548 €
Provence – Alpes – Côte-d'Azur	138 969 €	133 538 €	128 888 €
TOTAL	1 700 000 €	1 700 000 €	1 700 000 €
Guadeloupe	51 376 €	56 522 €	
Guyane	48 307 €	46 272 €	
Martinique	51 376 €	48 145 €	
Nouvelle-Calédonie	45 235 €	39 892 €	
La Réunion	50 471 €	74 792 €	
Mayotte	25 235 €	34 377 €	
TOTAL	272 000 €	300 000 €	0 €

Vœux fédéraux



VOËUX 2024

Échanges avec les territoires

- 1) Principales orientations
- 2) Nomenclature des licences
- 3) Comment ça marche dans Gesthand ?
- 4) La licence volontaire

REPLACER la référence à GH par
« logiciel fédéral »

ÉTENDRE aux arrondissements de
PLM des avantages création de club

TRANSITION DE GENRE
Un cadre de gestion pour les TRT

ARBITRAGE

Elite et pré Elite : Renforcement des
contrôles cardio-vasculaires pour
Elite et pré Elite et des
«Recommandations » pour JA > 55
ans + Régularisation de texte + Juge-
accompagnateur est un
« accompagnateur » tout court.

SELECTION joueur qui ne justifie
pas sa défection peut être sanctionné

STATUT PROFESSIONNEL =
« joueur professionnel »

LES PARIS : Liste des acteurs de
compétition interdits

PHOTO IDENTITÉ Renforcer le
contrôle dans le logiciel fédéral –
Signer électro RI du club s'il est
déposé dans le logiciel fédéral

CMCD Les besoins après la mise en
équivalence des diplômes

MUTATION HP Aménager le délai de
réponse de 7 jours

**25.3.3.1 – COMPLÉTUDE DES
DOSSIERS**

CONVENTIONS ENTENTES

Droit de rectification d'erreur / Modification
de la liste de l'encadrement / Créer ententes
Beach

QUALIFICATION RENOUVELLEMENT LICENCES PAR LES CLUBS – CONTRÔLES

Si un contrôle Ligue montre des anomalies sur certaines
des licences auditées, il est demandé par courriel aux
licenciés intéressés (copie CNSR) de se mettre en
conformité (transmission de documents) avant une date-
butoir.

Dès le constat de l'anomalie, la qualification de la licence
est suspendue par la CNSR jusqu'à sa régularisation et
l'intéressé ne peut plus prendre part aux rencontres. Les
résultats sportifs acquis antérieurement ne sont pas remis
en cause. Après régularisation, la licence est à nouveau
qualifiée à date par la CNSR.

NOUVEAUTES LNH D1 PROLIGUE

Salles – Affichage – Table de marque

Proposer un niveau de salle adapté aux exigences des compétitions européennes (éclairage – vestiaires + grands – banc de relève – salle de conférence/presse...)

Tableau électronique : affichage à partir de septembre 2025 (noms équipes et joueurs...)

Équipements de la table de marque :

À partir du 1^{er} septembre 2024, un système de buzzer temps mort sera mis à la disposition des équipes pour les rencontres de LNH (D1).

À partir du 1^{er} septembre 2025 :

Le rappel des temps d'exclusion remplacera les chevalets et papiers.

Le pupitre permettra la reprise du signal pour les besoins médias (LNH – clubs – espace VIP et médias).

AGENTS SPORTIFS

Dispositions particulières relatives à l'exercice de la profession d'agent sportif sur le territoire national, par des ressortissants d'un état membre de l'UE ou partie à l'accord sur l'espace économique européen.

Obligations des agents sportifs et des avocats mandataires sportifs –

Transmission de documents -
Fréquence de validité de l'autorisation temporaire/occasionnelle délivrée aux ressortissants de l'UE -
Renforcer le contrôle de l'activité d'agent sportif.

CACI MÉDICAL

Officiel : « certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive du handball en compétition ou en loisirs »

DISCIPLINE

Ajouter occurrences de faits répréhensibles (cyberharcèlement, atteinte à caractère sexuel, à la santé mentale ou physique, violence psychologique, aux valeurs éducatives, à la probité ;

Pris d'effet des sanctions - Cas des licenciés ou dirigeants de fait - La récidive

CNCG Diverses mises à jour

Nomenclature des licences

FFHB LICENCES AVEC PRATIQUES ET/OU FONCTIONS ASSOCIEES														
FORMAT	FONCTION DIRIGEANT			PRATIQUE COMPETITIVE					PRATIQUE NON COMPETITIVE					
	LICENCE	DIRIGEANT	BLANCHE DIRIGEANT	VOLONTAIRE	HAND A7 /HAND A 4	BEACH	PARA HAND (PH)	CORPO	BLANCHE JOUEUR	LICENCES LOISIR				
HAND A7 /HAND A 4										BEACH	HAND ENSEMBLE	HANDFIT	BABYHAND	
0 à 5 ans							Uniquement en club corpo							
6 à 11 ANS				DONT LOISIR										
12A 16	RG 37			LOISIR ET FONCTION DIRIGEANT INCLUS					FONCTION DIRIGEANT INCLUSE					
APRES 16 ANS	LOISIR ET FONCTION DIRIGEANT INCLUS													

LE CLUB PROPOSE

UNE PRATIQUE COMPETITIVE : il délivre la licence correspondante.

PLUSIEURS PRATIQUES COMPETITIVES : il délivre, pour chaque type de pratique compétitive, la licence correspondante.

JE PEUX SOUSCRIRE

- **UNE SEULE LICENCE** *Pratiquant compétitif* correspondant à une pratique unique quelle qu'elle soit (H7, Beach, Parahand, Corpo) ;
- **CUMULER PLUSIEURS LICENCES**, chacune autorisant la pratique visée ;
- **AJOUTER** une ou plusieurs « compétitives » à un premier choix .

À chaque étape un nouvel imprimé « licence » est édité.

COMBIEN PAIERA LE LICENCIÉ ?

L'addition des licences de type « Pratiquant compétitif » dans un même club n'entraîne pas le cumul concomitant des tarifs. Pour une pratique compétitive unique, le licencié paiera le prix de la licence correspondant à la pratique unique.

Pour un cumul de licences dont il a besoin pour pratiquer telle ou telle activité compétitive, il s'acquittera du prix de la licence dont le montant est le plus élevé dans le guide financier fédéral.

Licences comment ça marche dans Gesthand ?



ÉTAPE 1

ENTRÉE PAR
 Nom
 Prénom
 Age

ÉTAPE 2

OUVERTURE d'un
 panneau avec choix
 du format de licence

ÉTAPE 3

OUVERTURE
 d'un panneau avec choix de
 la pratique ou de l'activité

Préambule
 Les pratiques et
 activités proposées
 par chaque club
 seront prises en
 compte pour des
 affichages
 personnalisés

- 0 – 5 ans
- 6 – 11 ans
- 12 – 16 ans
- + 16 ans

- COMPÉTITIF**
- LOISIR**
- FONCTION DIRIGEANT**

- HAND à 7/4**
- HAND à 7 blanche**
- BEACH**
- PARAHAND**
- CORPO**

- HAND A 7/4**
- BABY HAND**
- BEACH**
- HANDFIT**
- PARA HAND**

- DIRIGEANT**
- BLANCHE DIRIGEANT**
- VOLONTAIRE**

FONCTION ENCADREMENT DIRIGEANT

FONCTION ENCADREMENT DIRIGEANT				
RG 32.2.1 - LICENCE DIRIGEANT				
	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans et +
CONTENU	TOUTES TACHES ET MISSIONS			
RG 32B.1.2 - LICENCE VOLONTAIRE				
	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans et +
CONTENU	TOUTES MISSIONS SAUF : Inscrit sur FDM / Elu club et/ou instance HB / Officier sur match			
RG37 - DELEGATION DE MISSIONS A UN LICENCIÉ MINEUR DE 16 ANS dans l'incapacité de présenter les justificatifs médicaux pour la délivrance d'une licence « pratiquant »,				
	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans et +
CONTENU	TOUTES TACHES ET MISSIONS DANS LE CLUB SOUS TUTORAT - DECISION BD LIGUE - QUESTIONNAIRE DE SANTE			
RG37 - DELEGATION DE MISSIONS A UN MINEUR DE 16 ANS ne souhaitent pas souscrire une licence « pratiquant »				
	12 ans	14 ans	15 ans	16 ans et +
CONTENU	TOUTES TACHES ET MISSIONS DANS LE CLUB SOUS TUTORAT - DECISION BD LIGUE			

La licence volontaire

Dès 12 ans (autorisation parentale de 12 à 17 ans)

Sans produire les documents médicaux visés à l'article 30.2 des RG

À partir de 16 ans, le « Volontaire » doit porter la mention *encadrant* et fournir une attestation d'honorabilité au sens de l'article 30.5 des RG

Répondant à des besoins d'accompagnement des activités sans conséquences sur les aspects institutionnels, la licence « Volontaire » peut être souscrite à tout moment de la saison et à la fois dans un ou plusieurs clubs, dans une ligue ou dans un comité

La licence « Volontaire » uniquement de type A n'est pas soumise à mutation

Elle peut être renouvelée chaque saison

La part fédérale de 2 euros ne peut être augmentée qu'au maximum de 2 € par une ligue et de 2 € par un comité départemental.

La licence volontaire

Le titulaire d'une licence « Volontaire » ne peut pas

- Être inscrit sur une feuille de match ;
- Remplir toute fonction officielle en tant qu'élu au sein de son club ;
- Remplir toute fonction officielle, dans le cadre des compétitions organisées par la FFHandball, ses ligues, ses comités ;
- Se faire élire dans une instance départementale, régionale ou nationale, dès lors qu'il est majeur.
- La licence « Volontaire » n'est pas considérée comme étant dans un club « principal » et elle ne permet pas de postuler à une licence « Blanche » dans un autre club.

La licence volontaire

Le titulaire de la licence « Volontaire » peut solliciter une licence « Pratiquant compétitif » ou « Dirigeant » au sein du même club à n'importe quel moment de la saison s'il satisfait les conditions de la délivrance d'une telle licence. La délivrance d'une licence « Pratiquant compétitif », la même année, rend la licence « Volontaire » caduque.

Si l'intéressé possède déjà une licence « Pratiquant compétitif » dans un autre club, cette conversion « Volontaire – Pratiquant compétitif » déclenche la procédure de mutation prévue dans les règlements généraux au cours de la même saison. (montant de la mutation et licence B ou C ou D délivrée selon la période de la demande.

Tour des commissions et des activités





COMMISSION
ARBITRAGE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



➤ **Bilan**

➤ **Application projet fédéral**





COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



36.2.4 a) Filière masculine & féminine du PPF

Un/une joueur/joueuse de 14 ans (art 36.1 des RG fédéraux) inscrit/inscrite au pôle est autorisé/autorisée à évoluer dans les compétitions régionales moins de 18 ans.

Après ~~un~~ cinq matchs joués en moins de 18 ans région, le/la joueur/joueuse ne pourra plus redescendre dans sa catégorie de jeu ainsi qu'en championnat départemental sous peine de match perdu sauf sur avis du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du pôle Île-de-France validé par la COC régionale.

Un/une joueur/joueuse de 14 ans (art 36.1 des RG fédéraux) sélectionné pour les stages interligues **ou ayant participé aux rencontres régionales intercomités N+1** pourra être autorisé à évoluer dans les compétitions régionales moins de 18 ans sous réserve :

- de l'avis du CTF départemental concerné,
- de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,
- de fournir un certificat médical d'absence de **non** contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours, autorisant le surclassement dans la catégorie supérieure.

Ces demandes ne seront validées qu'après accord **conjoint** de l'ETR IDF (composée des CTF départementaux et ligue, du CTS et/ou CTN responsable du PPF Île-de-France) ~~et du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du Pôle Île-de-France.~~

L'autorisation ne sera effective qu'après ~~enregistrement dans Gest'hand sous peine de match perdu par pénalité par la COC territoriale~~ **accord de la COC IDF par écrit et son enregistrement dans gesthand sera effectif qu'après le cinquième match au niveau supérieur.**

Une fois l'accord donné et après ~~un~~ cinq matchs joués en compétition régionale moins de 18 ans, le joueur ne pourra plus redescendre dans sa catégorie de jeu ainsi qu'en championnat départemental sous peine de match perdu sauf sur avis du médecin fédéral régional et/ou du médecin du site d'accession du pôle Île-de-France validé par la COC régionale.



COMMISSION
STATUTS ET
RÈGLEMENTS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



➤ CMCD

- Suppression ou non du *Projet triennal de contribution au développement et socle de spécialisation* pour la saison 2023-2024
- État des lieux CMCD 2023-2024

➤ Équipements

Saison 2023-2024	total	75	77	78	91	92	93	94	95
nombre de salle visitée	24	2	5	2	0	2	6	7	0
nombre de salle validée	2	1						1	
les manques habituels : lettre d'ouverture du Maire, les plans et parfois les mesures d'éclairage									



ÉVÈNEMENTIEL

- **Tiby Val-d'Europe U21M**
- **Tournoi des 4 Nations U20F à Meudon**
- **Tour inter-régional des intercomités féminin (30-31 mars, à Rueil & Nanterre)**
- **Fan Zone fédérale**



COMMISSION
TECHNIQUE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



- **Les pôles**
- **Les sélections régionales**
- **Beach**



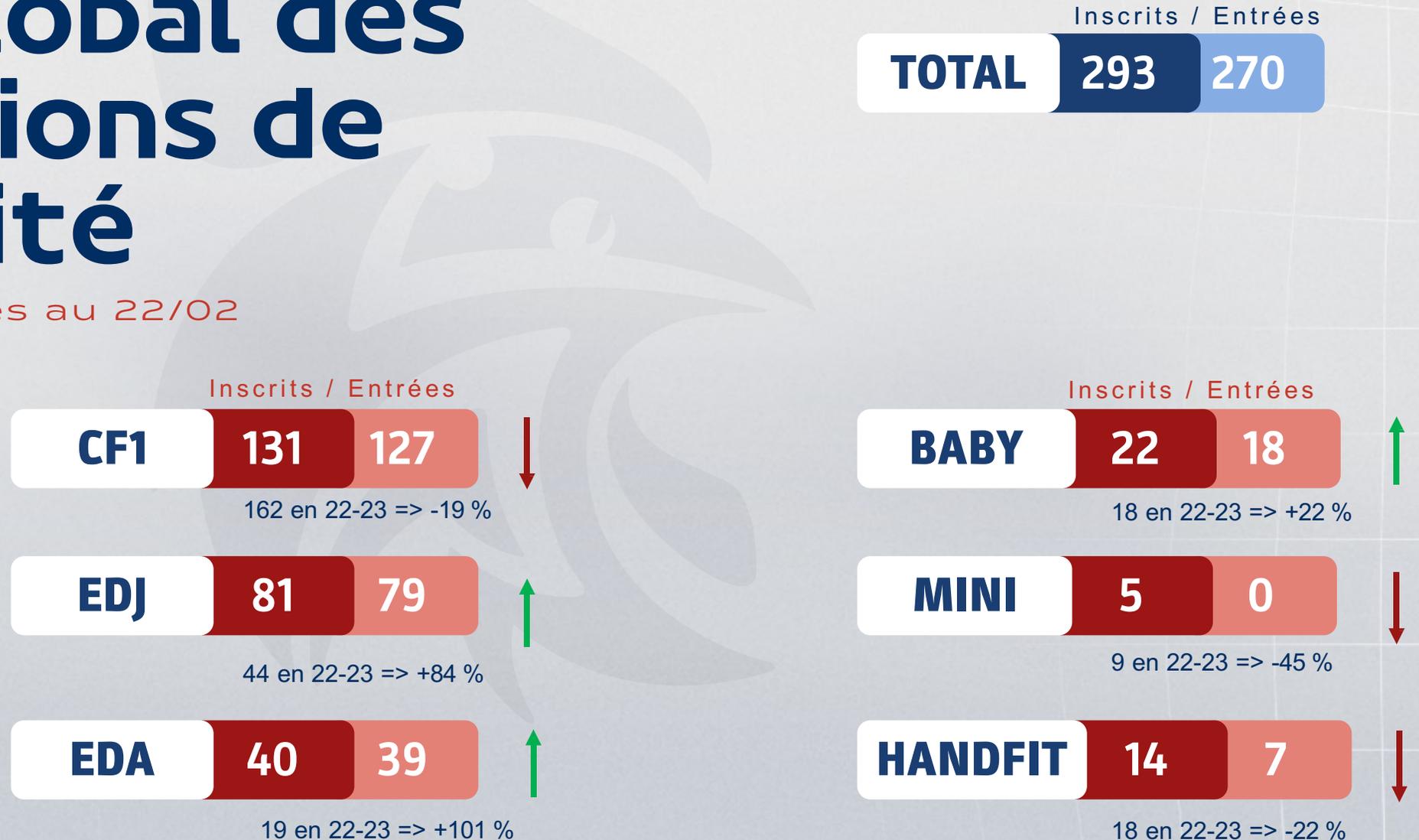


INSTITUT
FORMATION
EMPLOI
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



Bilan global des formations de proximité

Chiffres consolidés au 22/02



Formations populaires

Inscrits

Acc. École d'Arbitrage

22

Inclus dans le CF1

Animateur de formation

11

2 en 22-23

Colloque Tiby Eaubonne

68

= 22-23

FORMER des jeunes

16

12 en 22-23

Colloque Tiby Serris

45

40 en 22-23

PERFORMER avec des adultes

11

0 en 22-23

FPC 2024

Mini-séminaire **morpho-préférences**



2 mars

18

Colloque Tiby Serris **Détection & développement des jeunes talents**
(P. Person, É. Calcagnini, S. Gardillou, J.-P. Guillaume)



15-16 mars

45

Formation **GB**

(A. Taillefer, G. Bonnet, T. Merlin, V. Garriguet)



2 sessions
(avr.-juin / sept)

12 + ?

Mini-séminaire **gainage**
(P. Hammouche)



18 mai

?

Pour les dirigeants & salariés (+ entraîneurs)

Séminaire **communication & mixité**

13 avril

- 1) 9h-12h (F. Medjoub)
Communication coach-arbitre
- 2) 13h-16h (Fémix Sport)
La place des femmes dans le sport

14 avril

- 3) 9h-12h (Fémix Sport)
Comment développer la mixité ?

Nos perspectives incertaines

- **TFP4 ÉDUCATEUR HB** => début ? pré-sélection en juin ? formule ?
- **TFP5 ENTRAÎNEUR HB** => début ? Partenariat autres régions ?
- **TFP5 CHARGÉ DE DÉVELOPPEMENT** => cibler les clubs potentiels ?
- **OFFRE MODULAIRE** => adaptation ? tarif ? Proposition hors parcours fédéral
- **OUTIL DE GESTION DES FORMATIONS** => *benchmarking* en cours



COMMISSION
DÉVELOPPEMENT
LIGUE
ÎLE DE FRANCE





CHEFFES DE PROJETS : 18 projets / 12 présentations

Les 8 lauréates 2024

- *Karine Dominguez, présidente de l'USJM Mitry-Mory,*
- *Anaïs Liotard, entraîneur d'Avon HB,*
- *Céline Hervillard, responsable de la filière féminine du HBC Serris VE,*
- *Phyllis Tchicaya, chargée de projet du Noisy-le-Grand HB,*
- *Ludivine Da Luz, entraîneur de l'US Fontenaysienne,*
- *Camille Cohen, responsable développement du HBC Romainvillois,*
- *Nouria Kebaïli, responsable du babyhand d'Issy Paris Hand.*
- *Tiphanie Rateau, animatrice de l'école d'arbitrage du Villiers EC*



JANVIER

CHEFFE DE PROJET

FÉVRIER

Entretiens individuels
d'avancement des projets

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

Réalisation des projets

État des lieux AAP IDF :

Pratique

Nombre dépôt / validés / bilans

Lauréat Territoire

Évolution par rapport saison 22-23

HAND ENSEMBLE

13 / 6 Lidl

+ 5

BABY HAND

16 / 15

+ 3

HAND FIT

11

- 1

HAND POUR ELLE

16/12

US LA GRANDE PAROISSE
MONTREUIL HB
CERGY HB

+ 2

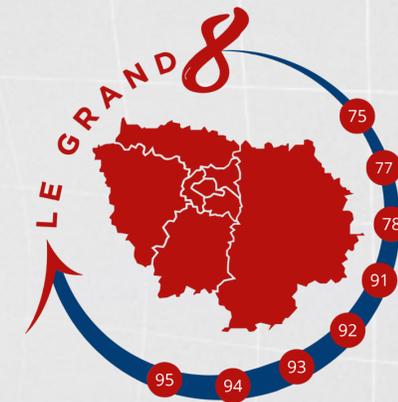
En cours ou à venir

HAND A 4

BEACH HAND



Le GRAND 8 2024 :



Mars

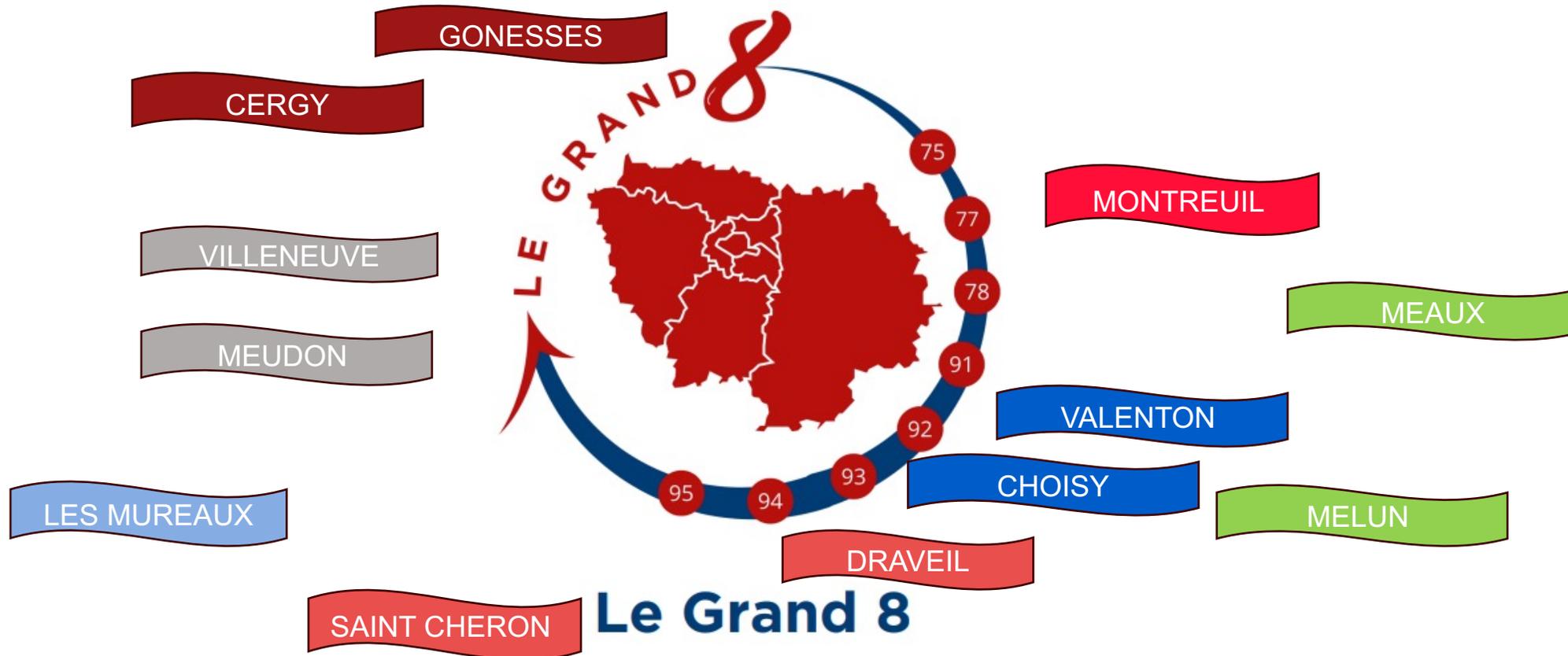
- 13 – Draveil
- 14 au 16 – Villeneuve-la-Garenne
- 17 – Cergy
- 20 – St-Chéron

Avril

- 2 – Melun
- 4 – Meaux
- 5 – Les Mureaux
- 12-13 – Meudon
- 27 – Gonesse
- 28 – Montreuil

Mai-Juin

- Paris
- Valenton
- Choisy



La tournée Handball en Île-de-France

Beach Handball

Modification de la formule ligue dans l'optique de constituer un Beach Hand Tour en collaboration avec les comités.



Cette saison, la ligue organise
1 Week-end à Châtenay Malabry : 15-16 juin.
(1 journée jeune / 1 journée adultes) et souhaiterait s'associer aux projets des comités

Aujourd'hui ce qui fonctionne :

- arbitrage
- formation des entraîneurs

Les freins :

- Disponibilités des joueurs / Clubs

Comités : 78, 91, 93 et 95
Clubs : HB Brie 77

Participation de tous les comités aux Intercomités jeunes.
Tour régional : 4-5 mai à Châtenay-Malabry

Participation de la ligue à Coupe de France des territoires : 29-30 juin à Châteauroux.

Sélections basées sur l'existant
(fidélisation réussie) + renfort (journée de détection)

Handensemble

Rencontres Territoriales du Handensemble, 25-26-27 avril, Le Kremlin-Bicêtre.

Partenariat entre le CSAKB Handball, la municipalité et la ligue Île-de-France de handball.

Prise en charge par la ligue des repas des participants

Jeudi 25 avril :

Journée Handadapté à destination des structures franciliennes
(séances découvertes / matchs, tournoi)

Temps de formation
Développement de la pratique

Vendredi 26 avril :

Journée Sensibilisation et Pratique Partagée
(structures proches du KB + scolaire KB)

Sensibilisation
Création de lien entre acteurs

Samedi 27 avril :

Journée Club Handfauteuil et Handadapté francilien
(matchs + déterminer ayant droit Handfauteuil à 6)

Temps compétitif
Création de lien entre acteurs
Développement de la pratique
Sensibilisation

SERVICES CIVIQUES

- services civiques au 12 janvier 2024 : 91
- Budget pour la saison 2023-2024 de 54 600€

État des services civiques

NOMBRE DE SERVICES CIVIQUES PAR COMITÉ

Comité 75 : 2	Comité 77 : 16	Comité 78 : 6	Comité 91 : 16
<ul style="list-style-type: none"> • CSM FINANCES 	<ul style="list-style-type: none"> • HBC NOISIEL • US LAGNY-MONTÉVRAIN • US VAIRES EC • CS MONTERELAIS • CLAYE-SOUJILLY SHB • CESSON VERT ST-DENIS HB (MAD COM 77) • HBC SERRIS VE • LE MEE SHB • MORMANT AHBC • HBC THIERRY PONTAIN • TORCY HB MLV 	<ul style="list-style-type: none"> • AS POISSY • TRIEL-CHANTELOUP-HAUTIL HB • CLOC ACHÈRES 	<ul style="list-style-type: none"> • ES MONTGERON (2) • US PALAISEAU (2) • VAL-D'YERRES HB • OL. VIGNEUX • HBCVAL-DE-SEINE • MASSY EHB • AS VILLEBON-LONGJUMEAU • ST-MICHEL SP. • CH ANGERVILLE • ES BRUNOY • AS EGLY



SERVICES CIVIQUES

État des services civiques

NOMBRE DE SERVICES CIVIQUES PAR COMITÉ

Comité 92 : 4	Comité 93 : 20	Comité 94 : 14	Comité 95 : 15
<ul style="list-style-type: none"> • RUEIL AC (2) • CHAVILLE HB • EDUC HAND 	<ul style="list-style-type: none"> • TREMBLAY-EN-FRANCE HB • PANTIN HBC • AS DRANCY • NOISY-LE-GRAND HB • AULNAY HB • MONTREUIL HB • CM AUBERVILLIERS • USM AUDONNIENNE HB (MAD CSM FINANCES) • LILAS PRÉ HB • MONTFERMEIL HB • SO ROSNY (en projet) 	<ul style="list-style-type: none"> • CA L'HAÏ-LES-ROSES • VILLIERS EC • CS VALENTON • ASA MAISONS-ALFORT • HBC ARCUEILLAIS • STELLA ST-MAUR HB • VILLENEUVE-ABLON HB (MAD COM 94) • ÉLAN CHEVILLY-LARUE • ES VITRY 	<ul style="list-style-type: none"> • AVENIR DE SURVILLIERS HB (2) • MAGNY HBC • FB2M (2) • AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95 (2) • HB ST-BRICE 95 • ÉLITE VAL D'OISE (MAD COM 95) • US DEUIL-ENGHIEN-MONTMORENCY • HBC SOISY-ANDILLY-MARGENCY • HBC ST-LEU / TAVERNY • CERGY HB

Le calendrier

18 mars - 23 avril
Campagne de dépôt

24 avril - 21 mai
Instruction territoriale

22 mai – 9 juin
Instruction fédérale

10 juin
Transmission des
propositions
d'attributions à l'ANS

Été
édition des états de
paiements
versement de la
subventions

Pas d'évolution des orientations

- Développement des handballs,
- Féminisation,
- Développement du vivre ensemble et de la citoyenneté,
- Formation des dirigeants encadrants arbitres,

Sont à privilégier les projets menés

- En faveur des femmes et des jeunes filles, 20% de l'enveloppe
- En faveur du développement du para sport, 8% de l'enveloppe
- En faveur du sport santé (notamment en partenariat avec les maisons de santé habilitées),
- En faveur de la lutte contre toutes les formes de violences dans le sport

ANS 2024

	2022	2023	2024
Auvergne-Rhône-Alpes	234 487 €	244 825 €	263 253 €
Bourgogne-Franche-Comté	218 092 €	186 255 €	177 273 €
Bretagne	164 198 €	166 642 €	177 583 €
Centre-Val de Loire	149 624 €	142 929 €	146 066 €
Grand Est	376 720 €	315 188 €	292 847 €
Hauts-de-France	198 554 €	179 271 €	172 520 €
Île-de-France	423 957 €	359 525 €	335 570 €
Normandie	234 998 €	196 869 €	185 658 €
Nouvelle-Aquitaine	232 024 €	248 362 €	277 844 €
Occitanie	293 478 €	264 690 €	260 682 €
Pays de la Loire	122 692 €	146 675 €	169 758 €
Provence-Alpes-Côte d'Azur	315 142 €	249 776 €	221 446 €
	2 963 966 €	2 701 007 €	2 680 500 €

ANS 2024

clef de répartition au 31 mai 2023 pour territoire IDF

335 570 €

60 % de l'enveloppe aux clubs
40 % de l'enveloppe aux territoires

50% nombre de
licenciés

Ratio du nbre de
clubs / demandeurs
PSF

Nbre de clubs

Nbre des comités



ANS 2024

Accompagnement des clubs

Réalisation de leur
bilan ANS 2023

Avec des indicateurs

Ecriture de leur projet
ANS 2024

2 projets intégrant la
formation

ANS 2024

Campagne PSF 2024

Animations vacances
olympiques & paralympiques
(4,75 M€)

1 000 emplois sociosportifs
(10 M€)

Dispositifs en lien avec les JOP et la
Grande Cause Nationale 2024

Retour des listes classées par les territoires au 18 mars
Notification des enveloppes par fédération sur la base du
recensement après une commission ANS

Remontée des candidatures jusqu'au 12 mars.
Priorisation des candidatures du 13 au 22 mars.
Remontée à l'ANS le 25 mars



PARAHAND

État des lieux



Voici ci-dessous la liste, à ce jour, des structures ayant obtenus une subvention à l'Agence Nationale du Sport :

- HBC Lisses
- AS Meudonnaise (non-inscrit)
- Paris SC
- Pontault-Combault HB
- AS Bondy (non-inscrit)
- Stella St-Maur HB
- HBC Arcueilais
- CSA Kremlin-Bicêtre
- Villiers EC (non-inscrit)
- ES Vitry (non-inscrit)
- ES Caudacienne
- AS Montigny-le-Bretonneux
- Versailles HBC (non-inscrit)
- CDHB 93 (non-inscrit)
- AS Drancy (non-inscrit)
- CDHB 94 (non-inscrit)
- Marolles HB (non-inscrit)



En revanche les clubs non-inscrits sur le site Handiguide des sports devront rembourser la subvention de l'ANS s'ils ne font pas la démarche immédiatement (<https://www.handiguide.sports.gouv.fr/>).



COMMISSION
RÉCLAMATIONS
LITIGES
LIGUE
ÎLE DE FRANCE





PÔLE
INTÉGRITÉ
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE





COMMISSION
DISCIPLINE
TERRITOIRE
ÎLE DE FRANCE



Tour des comités



AG électorales



Dates AG des comités

- CDHB 75 : 12 juin 2024
- CDHB 77 : 15 juin 2024
- CDHB 78 : *date à définir*
- CDHB 91 : 15 juin 2024
- CDHB 92 : 12 juin 2024
- CDHB 93 : 15 juin 2024
- CDHB 94 : 15 juin 2024
- CDHB 95 : 24 mai 2024

Questions diverses



Calendrier instances

- **Dates des prochains CA ligue**
 - samedi 27 avril 2024 (avant AG fédérale)
 - avant AG ligue
- **Dates des prochains CT ligue**
 - samedi 25 mai 2024
- **Dates des prochains CD Ligue**
 - samedi 20 avril 2024
- **AG fédérale ordinaire : 3 au 4 mai 2024**
- **AG fédérale électorale : fin octobre / début novembre**

LIGUE
ÎLE DE FRANCE
FFHANDBALL

